

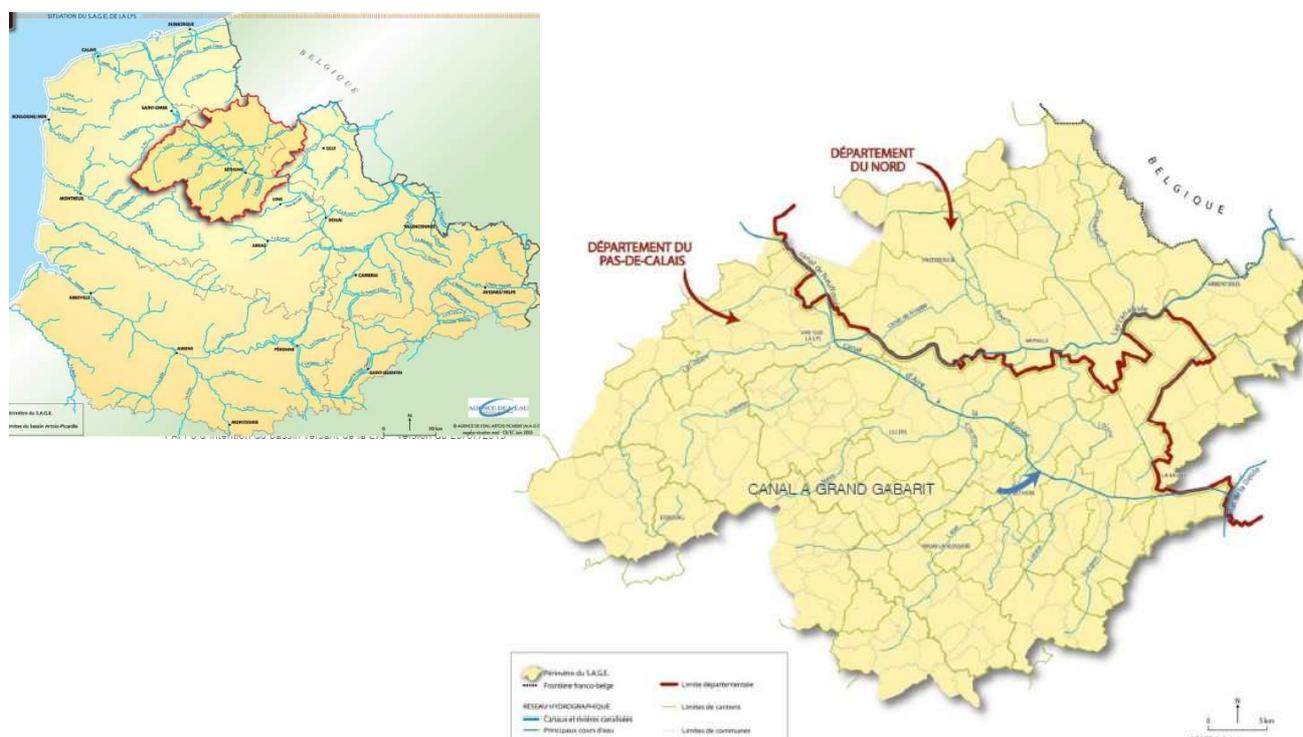
**PROGRAMMES D'ACTIIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS
COMMISSION MIXTE INONDATION – LABELLISATION NATIONALE
FICHE DE SYNTHÈSE**

District hydrographique: Artois-Picardie	Région(s) : Nord-Pas-de-Calais	Département(s) : Nord et Pas de Calais	Bassin de risque : bassin versant de la Lys
--	--	--	--

Porteur du projet : Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys (SYMSAGEL)

Nom du programme : PAPI d'intention du bassin versant de la Lys 3

Plan de situation :



Situation du SYMSAGEL sur le Bassin Artois-Picardie et périmètre du PAPI Lys 3

Partenaire(s) :

- Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys (SYMSAGEL)
- Co-financeurs : État, Agence de l'eau Artois-Picardie

Montant total de l'opération : 756 480 €

Collectivités maîtres d'ouvrage : 50% soit 381 542 € TTC

État : 32% soit 239 038 € TTC

Autres cofinancements :

Agence de l'Eau Artois Picardie : 18% soit 135 900 € TTC

Contexte :

Le bassin versant de la Lys est régulièrement touché par des inondations dues aux débordements de cours d'eau ou aux ruissellements (ex : novembre 2009, mars 2012, décembre 2012, juillet 2014, janvier 2015 pour les plus récentes et les plus importantes). Le bassin versant de la Lys (1.834km²) présente une activité à dominante agricole. Il concerne 50 communes du Nord, 175 communes du Pas-de-Calais, 569 717 habitants et quatre communes de plus de 20 000 habitants (Hazebrouck, Armentières, Béthune et Bruay-la Buisnière) sur lesquelles on recense plus de 6 arrêtés de catastrophes naturelles relatifs aux inondations et coulées de boues (respectivement 11, 8, 9 et 6). Ce territoire, proche de Lille, Dunkerque et Saint-Omer, est attractif. Sa croissance démographique est importante (+ 55 396 habitants entre 1999 et 2014). Sa densité de population est actuellement de 311 habitants/km².

Une partie de ce territoire (106 communes) est identifiée comme un territoire à risque important d'inondation (TRI de Béthune-Armentières).

La candidature à l'appel à projet PAPI à l'état d'intention permettra :

- de faire un point d'étape après les deux premiers PAPI,
- de réaliser les études indispensables au dépôt du prochain PAPI complet compatible avec le cahier des charges actuel et en anticipant la nécessité d'une étude AMC
- dans le cadre d'un fort renouvellement des responsables politiques en 2015, de présenter l'historique et la démarche PAPI à ces nouveaux élus afin de les sensibiliser sur l'ensemble des axes prévus et sur les prochaines actions (tant sur les travaux que sur l'aménagement du territoire).

Description synthétique du programme d'actions :

Les 24 actions envisagées pour la phase d'intention peuvent être regroupées en quatre types :

- L'élaboration d'une stratégie globale de gestion du risque d'inondation (12 fiches actions)
- Un accompagnement des communes dans la prise en compte du risque d'inondation dans la gestion de crise (6 fiches action)
- Des actions de communication (3 fiches actions) et de sensibilisation (2 fiches actions) pour développer la conscience du risque sur le territoire.
- La finalisation des PPRi (1 fiche action)

Synthèse de l'avis DREAL Nord-Pas-de-Calais:

La structure porteuse de la démarche de PAPI d'intention à l'échelle du bassin versant de la Lys est le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys (SYMSAGEL). Il possède les compétences tant en termes de mission que de territoire pour porter la démarche.

La DREAL considère le SYMSAGEL comme un porteur de projet compétent et pertinent pour la mise en œuvre d'un PAPI.

Le bassin versant est à dominante rurale et fortement impacté par les inondations.

De nombreuses communes sont touchées par des événements de catastrophes naturelles liées aux inondations mais également d'événements moins spectaculaires mais handicapant le développement économique et social du secteur.

Le dépôt de la candidature à la labellisation de PAPI d'intention s'inscrit dans le prolongement des actions passées et vise l'élaboration d'un nouveau programme d'actions priorisé en fonction des dernières connaissances du territoire.

Le programme d'actions définit dans les deux précédents PAPI n'a pas été totalement réalisé. Les retards constatés ont plusieurs sources dont :

- des études parfois été plus longues que prévues en raison de la complexité des phénomènes,
- des modifications importantes des projets suite à ces études,
- des acquisitions foncières difficiles.

La gouvernance envisagée dans le cadre du PAPI d'intention est jugée adaptée. Elle regroupe les partenaires

flamands et wallons, les acteurs du territoire, les partenaires institutionnels et financiers du SYMSAGEL. Les rôles du comité de pilotage et du comité technique sont bien définis. La tenue de groupes de travail thématique sur l'urbanisme, l'agriculture, les zones humides et la gestion de crise est intéressante.

Le projet de PAPI d'intention du bassin versant de la Lys concerne la partie amont d'un bassin versant transfrontalier. Par ailleurs trois PAPI sont labellisés sur des territoires voisins de celui de la Lys : les PAPI d'intention de l'Yser et de la Canche et le PAPI complet de l'Audomarois. Le bassin versant de la Lys est indépendant hydrauliquement de ces bassins versants. **La DREAL considère le périmètre du SAGE de la Lys comme cohérent et pertinent pour la mise en œuvre d'un PAPI.**

La volonté de réaliser un PAPI complet est clairement affichée depuis le début de la réflexion sur un dépôt de candidature pour un PAPI d'intention. La durée du PAPI d'intention 12 mois, avec pour ambition de le réaliser en 8 mois (novembre 2015 à juin 2016) témoigne de la volonté de réaliser rapidement les dernières études nécessaires pour respecter le cahier des charges et de continuer en parallèle les consultations et discussions sur la priorisation et la pertinence des actions à entreprendre. L'analyse multicritères constituera une aide à la décision importante dans les choix stratégiques qui aboutiront à l'élaboration du futur PAPI complet. La mise en œuvre d'actions de communication permettra de continuer la sensibilisation **des acteurs concernés par les inondations sur le territoire de la Lys et l'acculturation des nouveaux élus. Les actions prévues dans le PAPI d'intention du bassin versant de la Lys correspondent bien à la démarche de préfiguration d'un PAPI complet.**

Il est par ailleurs recommandé de :

- Mener une réflexion sur la compétence « lutte contre les inondations » dans le cadre du futur PAPI complet et de la loi MAPTAM
- Équilibrer le programme d'actions du PAPI complet entre les différents axes de la prévention des risques.
- Suivre particulièrement l'action 6.3 de veille foncière afin de permettre une réalisation des travaux prévus au PAPI complet 3 dans les délais, ce qui avait été un point de fragilité du précédent programme.
- Faire une mise au point du marché de l'étude AMC suivant les remarques émises par la DREAL.

Synthèse avis instance de Bassin : séance du 6 octobre 2015 :

La commission inondation du bassin Artois-Picardie émet un avis favorable à la labellisation du PAPI d'intention Lys 3 et recommande de :

- Mener une réflexion sur la compétence « lutte contre les inondations » dans le cadre du futur PAPI complet et de la loi MAPTAM
- Équilibrer le programme d'actions du PAPI complet entre les différents axes de la prévention des risques.
- Suivre particulièrement l'action 6.3 de veille foncière afin de permettre une réalisation des travaux prévus au PAPI complet 3 dans les délais, ce qui avait été un point de fragilité du précédent programme.
- Faire une mise au point du marché de l'étude AMC suivant les remarques émises par la DREAL.
- De compléter le programme de la fiches-action 1.3 pour une prise en compte d'une réflexion sur la gestion des sédiments et des déchets sur le bief de Cuinchy/Fontinettes.

	Avis et commentaires
Qualité de la dynamique locale dans la perspective de la mise en œuvre du PAPI	<p>Pour associer les parties prenantes à l'élaboration du PAPI d'intention du bassin versant de la Lys, un comité de pilotage réunissant les partenaires flamands, wallons, les acteurs du territoire, les partenaires institutionnels et financiers du SYMSAGEL a été mis en place. Un comité technique est également prévu.</p> <p>Par ailleurs, la démarche a fait l'objet de réunions bi-latérales de présentation aux différents EPCI concernés au cours de l'année 2015.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI d'intention il est également prévu de mettre en place des groupes de travail thématiques sur l'urbanisme, l'agriculture, les zones humides et la gestion de crise.</p> <p>Une attention particulière devra être apportée à l'acculturation des nouveaux élus sur le risque inondation et la gestion de l'urbanisme.</p>
Cohérence et pertinence du périmètre du projet	<p>Le périmètre du PAPI d'intention est cohérent et pertinent. L'analyse multicritère prévue bénéficiera des nombreuses études déjà réalisées et de la modélisation hydraulique déjà existante. Trois PAPI sont labellisés sur des territoires immédiatement voisins : le PAPI d'intention de la Canche, le PAPI complet de l'Audomarois et le PAPI d'intention de l'Yser. Le bassin versant de la Lys est hydrauliquement indépendant de ces territoires.</p>
Pertinence de la stratégie	<p>Le projet est adapté à la phase de préfiguration d'un PAPI complet et montre la volonté de s'engager dans un PAPI complet.</p>
Pertinence du programme d'actions	<p>Le projet tel qu'il est présenté permettra au SYMSAGEL de consolider et prioriser les actions déjà prévues et poursuivre la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion du risque d'inondation sur le territoire du SAGE de la Lys.</p>
Enjeux environnementaux	<p>S'agissant d'un PAPI d'intention, le dossier ne comporte pas d'analyse fine des enjeux environnementaux. La présentation des milieux naturels permet de constater qu'un travail d'identification a été réalisé dans le cadre du SAGE de la Lys. L'analyse multicritères et la note d'analyse environnementale devraient garantir un programme de travaux compatibles avec la préservation des milieux. Le développement d'une réflexion environnementale prenant en compte la question des zones humides et leur fonction hydrologique est important.</p>
Pertinence socio-économique du projet	<p>Le dossier de candidature comporte le CCTP de l'analyse multicritères. Celui-ci est fortement inspiré du cahier des charges de l'analyse multicritères réalisé par le CGDD.</p> <p>S'agissant d'un territoire particulièrement complexe comportant à la fois des niveaux de protection hétérogènes selon les ouvrages existants ou prévus et vraisemblablement une variabilité des périodes de retour des événements sur le territoire d'étude, une attention particulière devra être portée sur la définition des scénarios d'aléa à étudier.</p>
Avis sur la hauteur de la demande de financement	<p>Le plan de financement et les fiches-actions sont cohérents avec les objectifs affichés</p>
Vision de long terme	<p>Le SYMSAGEL a notamment pour mission la lutte contre les inondations et la réalisation du SAGE de la Lys. Elle est la structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Lys. Son territoire de compétence recouvre le bassin versant de la Lys. C'est un acteur reconnu de la lutte contre les inondations sur son territoire ayant mis en œuvre des travaux d'aménagement contre les crues et des dispositifs de lutte contre les ruissellements.</p>